

REVUE DU CENTRE DE RECHERCHE ET D'EXPERTISE
EN GOUVERNANCE, RELATIONS INTERNATIONALES
ET STRATEGIQUES EN AFRIQUE (RCREGRISA)

JOURNAL OF THE CENTRE FOR RESEARCH AND EXPERTISE IN
GOVERNANCE, INTERNATIONAL AND STRATEGIC RELATIONS
IN AFRICA

LE POLITOSCOPE



N°4 Nov 2024

**« Ce n'est qu'au début du crépuscule que la chouette de Minerve prend son
envol »**

Georg Wilhelm Friedrich HEGEL

“En tant que groupe social, en tant que totalité, les intellectuels doivent à présent passer de la description de ce qui ne marche pas – du pourquoi et du comment cela ne marche pas – à une réflexion sur la “société dans laquelle nous souhaitons vivre” et sur les moyens de la réaliser”.

CHOMSKY Noam, Qui mène le monde ? Québec, Lux Editeur, 2018.

COMITE DE REDACTION/EDITORIAL COMMITTEE

Rédacteur en chef/Editor-in-chief
Professeur Hilaire de Prince POKAM

Université de Dschang
Cameroun

Secrétaires de rédaction/Editorial Secretaries

MBIATEM Albert (PhD), Enseignant-Chercheur à l'Université de Buéa (Cameroun) et membre de l'African Leadership Centre, King's College London, University of London.

SADIO Adama, Docteur en Science Politique, Enseignant-Chercheur en Science Politique à Montpellier Business School et à l'Université Catholique d'Afrique de l'Ouest et à Madiba à Dakar (Sénégal).

TIOGO Romaric, Docteur en Science Politique, Université de Dschang (Cameroun).

METSAGHO MEKONTCHO Boris, Docteur en Science Politique, Université de Dschang (Cameroun).

Marketing

MOSOH Lewis MULUH, Docteur en Science Politique, Université de Dschang (Cameroun).

KAMNO Carine Gabrielle, Chargée de Cours en Science Politique, Enseignante-Chercheuse, Université de Dschang (Cameroun).

COMITE SCIENTIFIQUE /SCIENTIFIC COMMITTEE

ABOA ABIA Alain, Professeur Titulaire en sociolinguistique, Vice-Doyen de l'UFR Langues, Littérature et Civilisations, Université Félix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire).

ABOYA ENDONG Manassé, Professeur de Science Politique, Vice-Recteur chargé des enseignements, de la professionnalisation et du développement, des technologies de l'information et de la communication, Université de Yaoundé II (Cameroun).

AKONO ATANGANE Eustache, Professeur de Science Politique, Université de Yaoundé II (Cameroun).

BANGUI Thierry, Docteur en Architecture, Consultant et chercheur en développement, Bangui (République Centrafricaine).

BELINA Zacharie Gaudard, Maître de Conférences en Science Politique, Université de Ngaoundéré (Cameroun).

BIPELE KEMFOUEDIO Jacques, Maître de Conférences en Droit Public, Chef de Département de Droit Public Interne, Faculté des Sciences Juridiques et Politiques, Université de Dschang (Cameroun).

CHIKOUNA Cissé, Maître de Conférences en Histoire, Université Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire).

DATIDJO Ismaila, Maître de Conférences d'Anthropologie, Université de Dschang (Cameroun).

DOUI-WAWAYE Augustin Jérémie, Doyen de la Faculté des Sciences Juridiques et Politiques, Université de Bangui (République Centrafricaine).

EBALE Raymond, Professeur d'Histoire Economique, Université de Yaoundé I (Cameroun).

EBOGO Frank, Maître de Conférences en Science Politique, chercheur au CREPS, Université de Yaoundé II (Cameroun).

EKAMBI DIBONGUE Guillaume, Professeur de Relations Internationales, Université de Douala (Cameroun), Président du Conseil d'Administration de l'Université de Douala (Cameroun).

FANYIM Gaïus, Docteur en Science Politique, Maître de Conférences en Science Politique, Université de Douala (Cameroun).

FOLEFACK Ernest, Docteur en Droit Public, Université de Dschang (Cameroun).

JACKSON Willy, Docteur en Science Politique, Relations internationales, Université Paris Diderot-Paris 7 (France), Consultant international, Président Fondateur de Jackson International Consulting (JIC), Sarl <https://www.ji-consulting.com> (France).

KAMDEM Pierre, Professeur de Géographie, Université de Poitiers (France).

KAMNO Carine Gabrielle, Chargée de Cours en Science Politique, Enseignante-Chercheuse, Université de Dschang (Cameroun).

KEMIR KIYEN James, Maître de Conférences, Chef de Département de Relations Internationales et de Résolutions des Conflits, Université de Buea-Cameroun.

KENHOUNG Yanic, Docteur en Relations Internationales, Chercheur-Chargé d'Etude, Université de Dschang et Ministère des Finances (Cameroun).

KOBI Joseph, Maître de Conférences en Histoire, Université de Bouaké (Côte d'Ivoire).

KOFFI-DIDIA ADJOBA Marthe, Professeur de Géographie, Université Félix Houphouët-Boigny, Côte-d'Ivoire.

KOUGNIAZONDE C. Christophe, Professeur, Doyen, Docteur. Kesington Adebukonola Adebutu Faculty of Law Houdegbe North American University Benin (HNAUB), Président Exécutif Académie Alioune Blondin Beye pour la Paix (ABBAP), Cotonou (Bénin).

LOFEMBE BENKENYA BEKE, Maître de Conférences en Relations Internationales, Université de Kinshasa (République Démocratique du Congo).

MBIATEM Albert (PhD), Enseignant-Chercheur à l'Université de Buéa (Cameroun) et membre de l'African Leadership Centre, King's College London, University of London.

MANDJACK Albert, Professeur de Science Politique, Université de Douala (Cameroun).

MAOUNDONODJI Gilbert, Docteur en Sciences Politiques et Sociales, Université Catholique de Louvain (Belgique), Agrégé de Science Politique, Directeur Général du Centre d'Études et de Recherches sur la Gouvernance, les Industries Extractives et le Développement Durable (CERGIED), N'Djamena (Tchad).

MENGNO TARDZENYUY Thomas, Chargé de Cours en Science Politique, Enseignant-Chercheur, Université de Bamenda (Cameroun).

MOSOH Lewis MULUH, Docteur en Science Politique, Université de Dschang (Cameroun).

MVELLE MINFENDA José Guy, Professeur de Relations Internationales, Doyen de la Faculté des Sciences Juridiques et Politiques de l'Université de Dschang (Cameroun).

NEMBOT NDEFFO Luc, Professeur d'Economie, Université de Dschang (Cameroun).

NGUEKEU NDONGMO Pierre, Maître de Conférences en Science Politique, Université de Dschang (Cameroun).

NGWE Luc, Docteur en Science Politique de l'Université Paris X Nanterre. Chercheur indépendant rattaché à différents groupes de recherches (France).

NODEM Jean Emet, Professeur de Sociologie, Université de Dschang (Cameroun).

NOUMBISSIE TCHOUAKE, Maître de Conférences en Histoire, Coordonnateur du Groupe de Recherche sur la Colonisation (GERCO), Université de Dschang.

MOUMOUNI Guillaume, Ph.D. (Peking University), Assistant-Professor, University of Abomey-Calavi, Bénin, Faculty of Law and Political Science, Department of Political Science.

NSOH NDIKUM Christopher, Professeur de Science Politique, Université de Yaoundé II (Cameroun).

NTUDA EBODE Joseph Vincent, Professeur de Relations Internationales et d'Etudes Stratégiques, Directeur du Centre d'Etudes Politiques et Stratégiques (CREPS), Université de Yaoundé II (Cameroun).

OMBALLA Magelan, Professeur de Science Politique, Université de Yaoundé II (Cameroun).

POKAM Hilaire de Prince, Docteur en Science Politique, Professeur de Relations Internationales, Université de Dschang (Cameroun).

SAHA Zacharie, Maître de Conférences en Histoire, Université de Dschang (Cameroun).

SADIO Adama, Docteur en Science Politique, Enseignant-Chercheur en Science Politique à Montpellier Business School et à l'Université Catholique d'Afrique de l'Ouest et à Madiba à Dakar (Sénégal).

SALI Aliyou, Maître de Conférences en Droit Public, Université de Dschang (Cameroun).

TASSOU André, Professeur d'Histoire Economique, Université de Yaoundé I (Cameroun).

TSAFACK Delmas, Docteur en Histoire, Chercheur en Histoire et Relations Internationales (Cameroun).

TSANA NGEUGANG Ramses, Docteur en Science Politique, Maître de Conférences en Science Politique, Université de Douala (Cameroun).

WANDJI KEMAJOU Axel, Docteur en Droit Public, Enseignant-Chercheur, Université de Dschang (Cameroun).

WASSOUNI François, Professeur d'Histoire, Université de Maroua (Cameroun).

Les opinions exprimées ici n'engagent que leur auteur

TABLE DES MATIERES

Célestin KAPTCHOUANG TCHEJIP: Solidarité internationale et réalisme politico-économique au Cameroun et en Afrique sous l'emprise de la Covid-19 : <i>Un focus sur les dons de l'homme d'affaires chinois Jack Ma et la Fondation Alibaba en 2020</i>	15
Arouna MFOSSI YAMIE: Les jeux des acteurs internationaux dans gouvernance du coronavirus en Afrique : le cas du Cameroun	35
Dr. Herménégilde Richard GUERET-GBAGBA: La Cour Pénale Spéciale : entre mimétisme juridictionnel ou avancée en matière de lutte contre l'impunité des crimes graves commis en République Centrafricaine ?.....	69
Serges MEYE NDONG: Les Etats institutionnels, un enjeu contre les violences politiques postélectorales en Afrique centrale (CEMAC) ? Essai sur le renforcement de la sécurité politique	95
NGUEKEU DONGMO Pierre and NJUKANG Rostan: Candidate selection in the era of pluralist democracy : the practice within the Cameroon People's Democratic Movement	117
Nyunga Tegha Mekom: Democracy beyond elections : The role played by the Santa council in promoting citizen participation in local governance	133
METSAGHO MEKONTCHO Boris, PhD, FARADJA CIRINGA Albert: Sociologie politique du (des)engagement des jeunes au sein des dispositifs participatifs : le cas du Conseil municipal jeune de la commune de Dschang (région de l'Ouest-Cameroun)	149
Mbah Valentine Tebeck: The crime of popular uprising in Africa	173
MENGNO TARDZENYUY Thomas, PhD, Violet YIGHA FOKUM, PhD and NCHOFON MINGOH, M.Sc: Gender analysis of government humanitarian assistance within the anglophone crisis in Cameroon : the case of the Emergency Humanitarian Assistance Plan (EHAP) on internally Displaced Persons (IDPs) in the North West Region.....	187
MBANG A MBANG Jean Louis: La politique africaine de développement et de consolidation de la paix : les programmes de démobilisations, désarmements et reconstruction (DDR) en Afrique	217
LONGMENE FOPA Arnaud & Udice Mabelle PETEPTIATSOP : La question des revendications perpétuelles des enseignants au Cameroun : difficultés conjoncturelles ou conséquences de la défaillance du projet éducatif du Renouveau (1990-2023) ?	239
Jeanne Virginia EKEANI, Ismaïla DATIDJO, Amina GORON: Dynamiques socioculturelles chez les migrants : regard au sein de la diaspora bamiléké de Bazou à Yaoundé.....	261

SOUMELONG Blaise: La récidive des déviances dans les marchés publics au Cameroun	273
Dr. Yanic KENHOUNG: Les centres d'excellence d'Enseignement Supérieur : analyse des capacités innovatrices et des contraintes.....	297

**LA QUESTION DES REVENDICATIONS PERPETUELLES DES
ENSEIGNANTS AU CAMEROUN : difficultés conjoncturelles ou
conséquences de la défaillance du projet éducatif du Renouveau (1990-
2023) ?**

Par

LONGMENE FOPA Arnaud

Université de Dschang (Cameroun)

Email : arnaudfopa729@gmail.com

&

PETEPTIATSOP Udice Mabelle

Université de Dschang (Cameroun)

Email : upeteptiatsop@gmail.com

Résumé : Cette étude vise à montrer que malgré sa diversité culturelle, le Cameroun assiste impuissamment à la dégradation de son système éducatif depuis le début des années 1990. Si certains analystes greffent cette défaillance à la situation économique critique du pays, d'autres pointent du doigt les politiques éducatives mises sur pied par le régime au pouvoir. Cette réflexion essaie de questionner la gouvernance éducative au Cameroun pour comprendre les tares qui ont généré les crises multiformes dans le secteur éducatif depuis le début des années 1990 jusqu'en 2023. Notre interrogation est celle de savoir si les grèves perpétuelles observées dans le corps de l'éducation sont une conséquence de la défaillance du projet éducatif du renouveau ou des crises politiques et économiques observées depuis 1990 ? Dans une perspective historique, pluridisciplinaire et une approche méthodologique qui associe l'exploitation des sources orales et écrites à la sociohistoire, il ressort que depuis le début des années 1990, la dégradation des conditions de vie du personnel enseignant, consécutive à la chute des salaires, a contribué à accentuer des revendications dans le corps éducatif national occasionnant une paralysie des activités pédagogiques dans ce secteur fortement sensible.

Mots-clés : Cameroun, Education, Enseignant, Perpétuel, Renouveau Revendication.

Abstract : This study aims to show that despite of the cultural diversity, Cameroon assisted with impotence to the degradation of its education system since the early 1990s. If some analysts are grafting this failure to the country's critical economic situation, others point to the country educational set up by the power regime. This reflection aims to question educational governance in Cameroon to understand the defects which have generated the multifaceted crises in the educational sector from the beginning of the 1990s until 2023. Our question is to know if the perpetual strikes observed in the education sector result from the failure of educational project for the renewal or political and economic crises observed in Cameroon since 1990. In a historical, multidisciplinary perspective and a methodological approach that combines the exploitation of oral and written sources with socio-history, it appears that since the early 1990s, the deterioration of the living conditions of the teaching staff, following the fall in wages contributed to accentuated claims in the national education body causing paralysis of educational activities in this highly sensitive sector:

Keys-words : Perpetual claims, teachers, educational project, renewal, Cameroon

INTRODUCTION

Depuis son indépendance en 1960, l'Etat du Cameroun a sans cesse travaillé pour l'amélioration de son système éducatif hérité de la colonisation¹. Partagé entre deux systèmes distincts avec des particularités connues, ce système a malgré des avalanches économiques de la fin des années 1980, réussi à se maintenir au gré des réalités sociales que subirent massivement la corporation enseignante². L'année 1993 fut particulièrement difficile avec la crise économique qui a contraint à la chute drastique des salaires. S'en est suivi alors la dégradation des conditions de vie du personnel enseignant qui est allée croissante avec un impact considérable sur la qualité de l'éducation et les pratiques éducatives. Alors que le Renouveau a nourri des espoirs dans le corps de l'éducation, notamment à travers un discours rassurant et novateur pour ces derniers, la paupérisation avancée de ce corps de métier a contraint les acteurs de l'éducation à l'organisation des revendications perpétuelles qui perturbent le fonctionnement de ce département ministériel depuis le début des années 2000.

Si l'intérêt porté par P. Bourdieu³ sur les questions éducatives a, depuis le début des années 1960 jeté son dévolu sur un système d'enseignement fortement coloré par la culture française, avec au centre une bonne formation et une meilleure rémunération de ses acteurs, la croissance économique en Afrique n'a pas toujours été en faveur du développement du secteur éducatif. Le Cameroun n'échappe pas à cette logique car la mauvaise gestion des ressources humaines et financières disponibles, le tout appuyé par la crise⁴ macro-économique qui secoua le pays entre 1986 et 2000, entraîna un sérieux recul du niveau de scolarisation au Cameroun⁵. La baisse des salaires du début des années 1990 est venue plomber davantage ce secteur suffisamment mal en point. S'en est suivi alors une longue chaîne de revendications nourries par la corporation enseignante et essentiellement portée par l'amélioration des conditions de vie des enseignants qui déboucha d'abord en 2012, en 2014 avec une sévère répression, ensuite, en 2017 avec la création du Collectif des Enseignants Indignés du Cameroun (CEIC), du mouvement On a Trop Supporté (OTS) chez les enseignants du Secondaire et du

¹ NJIALE Pierre Marie, « Entre héritage et globalisation : l'urgence d'une réforme de l'école au Cameroun », *Revue Internationale d'éducation de Sèvres*, 2009, [en ligne], mis en ligne le 12 juillet 2013 et consulté le 10 juillet 2023 sur <http://journals.openedition.org/ries/5638>; Doi: <https://doi.org/10.4000/ries.5638>.

² CAPELLE Jean, *L'éducation en Afrique noire à la veille des indépendances, 1946-1958*, Paris, Kartala, 1990, p. 45.

³ BOURDIEU Pierre, « Capital humain et capital culturel » Dans *Bourdieu Pierre*, Sociologie générale, Cours au Collège de France 1983-1986, vol. 2, Seuil, 2016, p. 248-254.

⁴ En effet, à partir de 1980, le taux annuel moyen de croissance de l'économie camerounaise a amorcé une baisse importante pour atteindre 9% en 1985. L'effondrement des taux d'échange des matières premières au milieu des années 80 a accentué le ralentissement de l'économie nationale pendant une dizaine d'années. Ce qui pousse le Cameroun à entrer dans la récession économique. Une situation qui fut renforcée par la dévaluation du franc CF en 1994.

⁵ KETCHATENG Jacques, « Le palmarès des établissements du secondaire révèle le recul progressif des lycées publics dépouillés et bondés », *Mutations*, Yaoundé, 2007, p. 4. Lire aussi CAPELLE Jean, *L'éducation en Afrique noire à la veille des indépendances, 1946-1958*, Paris, Kartala, 1990, p. 45.

collectif On a Trop Attendu(OTA) chez leurs collègues du primaire en 2023 ou la remobilisation de certains syndicats au rang desquels le Syndicat des Enseignants du Cameroun pour l'Afrique (SECA) et le Syndicat National des Enseignants du Secondaire (SYNAES). Réunis autour de ces organisations, les enseignants du primaire et du secondaire ont relancé le boycott des activités scolaires, notamment le 21 février 2022 et le 9 octobre 2023. Une opération baptisée « Craie morte » qui s'est étendue sur l'ensemble du territoire national.

De nombreux travaux majoritairement constitués des documents académiques, des rapports des ONG locales et internationales, des travaux et rapports des institutions nationales et internationales se sont d'ailleurs intéressés aux politiques éducatives au Cameroun et en Afrique⁶. Ces différents travaux ont le mérite d'aborder les questions liées au management de l'éducation, aux politiques éducatives ainsi qu'aux difficultés observées dans le secteur de l'éducation au Cameroun et en Afrique depuis les indépendances. Seulement, les aspects liés aux conditions de vie des acteurs, notamment les disparités observées dans la prise en charge salariale dans divers pays africains n'ont suffisamment pas été traitées et restent une préoccupation permanente pour les chercheurs. C'est pourquoi l'idée d'envisager une étude sur les problématiques éducatives au Cameroun sous le prisme des revendications perpétuelles est intéressante dans la mesure où, cette réflexion explore une piste de recherche qui rejoint celle de la condition des acteurs de ce secteur.

Le Cameroun fait ainsi partie des pays africains pratiquement devenus la risée en matière de traitement salarial des enseignants⁷. Il devient donc nécessaire de revoir la gouvernance managériale et les politiques publiques d'encadrement et de prise en charge des enseignants comme gage de prévention aux risques de destruction du tissu éducatif national au Cameroun. À travers le cas des revendications perpétuelles des enseignants camerounais sous les mouvements OTS, OTA et les syndicats, cette réflexion questionne la gouvernance éducative au Cameroun sous le prisme des revendications perpétuelles du corps d'enseignement au Cameroun depuis 1990. Elle analyse les fondements de la dégradation des conditions de vie des enseignants au Cameroun dans un contexte marqué par une vulnérabilité sociale poussée des populations.

Avec l'arrivée au pouvoir du président Paul Biya en 1982 et les espoirs suscités auprès de la jeunesse camerounaise, le paysage socio-économique est

⁶ Il s'agit entre autre de NJIALE Pierre Marie, « Entre héritage et globalisation : l'urgence d'une réforme de l'école au Cameroun », *Revue Internationale d'éducation de Sévres*, 2009, [en ligne], mis en ligne le 12 juillet 2013 et consulté le 10 juillet 2023 sur <http://journals.openedition.org/ries/5638;Doi:https://doi.org/10.4000/ries.5638> ; de KOUAKEP TCHAPTCHIE Yannick, « Le syndicalisme dans l'éducation au Cameroun : défis de la mobilisation sans discrimination », Conférence EMCAM, mai 2020 ; de NGONGA Henri, « Efficacité comparée de l'enseignement public et privé au Cameroun », Thèse de Doctorat en Sciences de l'Education, Université de Bourgogne, 2010 ; de GACOUGNOLLE Luc et MINGAT Alain, « Zoom sur un système éducatif. Le Cameroun », Lettre de l'ADEA, Janvier-Mars, 2004.

⁷ KETCHATENG Jacques, « Le palmarès des établissements du secondaire révèle le recul progressif des lycées publics dépouillés et bondés », *Mutations*, Yaoundé, 2007, p. 4.

resté marqué par une grave crise économique jusqu'à la fin des années 1980⁸. Les effets de cette crise économique étant la double baisse des salaires des fonctionnaires, elle-même dictée par le Programme des Ajustements Structurels (PAS). Si la quasi-totalité des corps professionnels furent concernés par cette crise, celui de l'éducation en est particulièrement touché avec l'arrêt des recrutements dans la fonction publique, la baisse des effectifs et la suspension des bourses d'étude. Entre le discours d'espérance du Renouveau et la dégradation du corps de l'éducation qui s'en est suivie, il y a lieu de s'interroger sur les raisons de cette régression. Notre interrogation est donc celle de savoir si les grèves incessantes observées dans le corps de l'éducation découlent de la défaillance éducative du régime du Renouveau où elles sont inhérentes aux crises politico-économiques en cours dans le pays depuis 2014 ? La borne inférieure de ce travail trouve une justification dans la crise sociale générée par la mauvaise conjoncture internationale ayant elle-même occasionné la chute des salaires au début des années 1990. La borne supérieure qui se limite à l'année 2023 est marquée par la paralysie des activités pédagogiques et la prééminence des mouvements OTS-OTA alliés à certains syndicats. L'objectif de cet article est de caractériser le phénomène des revendications enseignantes et de déterminer ses effets sur les politiques éducatives au Cameroun.

La méthodologie de ce travail repose sur l'exploitation des travaux axés sur la gouvernance éducative, des mécanismes et normes juridiques, qui permettent de décrypter les textes de lois et les actes administratifs sur la condition des enseignants au Cameroun. Elle s'appuie sur une recherche documentaire qui met un accent sur l'exploitation des travaux scientifiques antérieurs, notamment les ouvrages, les articles et les entretiens menés auprès des cibles de l'enquête (fonctionnaires du corps de l'éducation, syndicats et autres mouvements). Un ensemble de 10 questionnaires a été soumis sur le terrain (entre le mois de décembre 2022 et le mois de mars 2023) via la méthode boule de neige et d'un guide d'entretien dans certains établissements du Cameroun. Les échanges ont ainsi permis de recueillir les points de vue des intervenants sur les préoccupations de ce corps enseignant. Le cadre théorique d'étude qui est la sociohistoire et l'usage de l'interdisciplinarité aident à saisir la question du management de l'éducation et le respect des normes juridiques en matière. L'encrage disciplinaire est l'histoire, qui permet une analyse diachronique de l'évolution du phénomène de grèves perpétuelles dans le corps éducatif entre 1990 et 2023. La structure de l'article porte respectivement sur l'autopsie du système éducatif camerounais sous le premier régime et l'évaluation de la condition enseignante sous le règne du Renouveau.

I- AUTOPSIE DU SYSTÈME EDUCATIF CAMEROUNAIS SOUS LEPREMIER REGIME

Les problèmes du système éducatif camerounais trouvent leur fondement dans la période coloniale et s'inscrivent dans une continuité héritée du mode

⁸ CAPELLE Jean, *L'éducation en Afrique noire à la veille des indépendances, 1946-1958*, Paris, Kartala, 1990, p. 67.

d'administration des colonies⁹. Ils ont évolué au gré de la conjoncture économique du pays oscillant entre la réalisation des infrastructures, la question de la rémunération salariale et la consolidation de l'unité nationale.

A. Le projet éducatif du président Ahidjo entre la réalisation des infrastructures et la revalorisation de la condition salariale

Au lendemain de l'indépendance du Cameroun en 1960, le jeune État a, dans un premier temps travaillé pour la pacification totale d'un pays ravagé par la guerre d'indépendance¹⁰. Il a ensuite travaillé pour préserver les acquis de l'héritage laissé par les autorités coloniales françaises. C'est donc sous le signe de l'espérance que l'éducation primaire secondaire et universitaire prit son envol. P. Njialé évoque d'ailleurs un niveau d'enseignement très avancé avec un taux de scolarisation évalué à 45% qu'il fallait travailler pour maintenir à défaut d'améliorer¹¹. Si la réunification des deux sous systèmes éducatifs n'a jamais été le cas, l'on note tout au moins qu'ils ont chaque fois cohabité¹². Dans ce contexte, chacun s'est attelé à puiser ses marques selon son histoire et son passé. Les décennies 60-70 sont ainsi des périodes de l'explosion scolaire, une extension à la fois qualitative et quantitative tributaire des orientations politiques et économiques¹³.

Dans l'ensemble, le panorama du système éducatif présente un visage relativement acceptable avec des examens certificatifs significatifs d'un rendement interne satisfaisant. La structuration est pourtant restée copier-coller de la période coloniale avec des calendriers scolaires inchangés¹⁴ calqués sur le modèle français, traduisant la volonté de ne rien changer¹⁵. En dehors de quelques projets mineurs de changement notamment la mutation du CEPE qui deviendra le CEP en 1995, l'examen probatoire qui date de 1952 et supprimé en France depuis plusieurs décennies est demeuré une condition d'accès en Terminale avec le Baccalauréat qui lui-même date depuis 1956 a maintenu sa composition et sa structure jusqu'à nos jours.

Dans son projet éducatif, le président Ahidjo a mis un accent sur un programme qui intègre les plans quinquennaux. Le second plan quinquennal (1966-1971) réaffirme ainsi l'engagement des autorités à faire du secteur de l'éducation un facteur de développement et de croissance. Il s'agit d'un projet

⁹ GACOUGNOLLE Luc, MINGAT Alain, « Zoom sur un système éducatif. Le Cameroun », Lettre de l'ADEA, Janvier-Mars, 2004, p. 22.

¹⁰ CAPELLE Jean, *L'éducation en Afrique noire à la veille des indépendances, 1946-1958*, Paris, Kartala, 1990, p. 69.

¹¹ NJIALE Pierre Marie, « Entre héritage et globalisation : l'urgence d'une réforme de l'école au Cameroun », *Revue Internationale d'éducation de Sèvres*, 2009, [en ligne], mis en ligne le 12 juillet 2013 et consulté le 10 juillet 2023 sur <http://journals.openedition.org/ries/5638>; Doi: <https://doi.org/10.4000/ries.5638>.

¹² GACOUGNOLLE (L), MINGAT (A), op. cit., p. 27.

¹³ CAPELLE (J), op. cit., p. 88.

¹⁴ GACOUGNOLLE (L), MINGAT (A), op. cit., p. 11.

¹⁵ KOUAKEP TCHAPTCHIE Yannick, « Le syndicalisme dans l'éducation au Cameroun : défis de la mobilisation sans discrimination », Conférence EMCAM, mai 2020, p. 11.

éducatif axé sur l'accroissement des établissements scolaires et des structures de formation afin de rapprocher les écoles des zones rurales. Le secteur privé confessionnel et laïc est associé à cet effort. Comme résultat de cette dynamique, l'école primaire par exemple enregistre un progrès considérable. C'est la période de l'expansion scolaire avec un taux de scolarisation élevé tant au primaire qu'au secondaire (65%) qui situe le Cameroun parmi les pays les mieux lotis en Afrique francophone. Dans son répertoire, l'on dénombre environ 18.115 salles de classes entre 1970-1971, soit à peu près 17.942 enseignants pour un effectif de 815.127 élèves¹⁶.

Si la préoccupation majeure de ce dernier réside au niveau de l'amélioration des conditions de vie des enseignants, notamment le paiement des salaires alléchants, la construction des infrastructures de qualité dans les provinces du pays avec un point majeur sur les cases d'astreints pour les enseignants, les recrutements des enseignants et leur intégration rapide, le paiement des bourses aux étudiants des écoles de formation et divers autres avantages. Toutes ces prouesses observées ont contribué à accentuer la demande sociale. Cette forte demande sociale tient à la fois à la poussée démographique et à la conjoncture favorable de cette période¹⁷. Les changements politico-économiques et sociaux survenus entre 1971 et 1986 sont significatifs et témoignent des efforts du pouvoir à faire de l'éducation la clé de voûte du développement. Il s'agit entre autre, de la mutation de la forme de l'Etat (la République Unie qui remplace l'Etat fédéral) en 1984, le troisième plan quinquennal (1971-1976), le quatrième (1976-1981) et le cinquième (1981-1986) qui auront accompagné le Renouveau dans son projet éducatif depuis son arrivée au pouvoir en 1960.

Il apparaît dès lors que la situation des enseignants camerounais a connu ses plus belles lettres de noblesse avec le premier régime. Elle a ensuite évolué au gré de la conjoncture économique et politique profitant de la construction politique nationale dans un contexte de la consolidation de l'unité nationale chère au président Ahidjo.

B - Une politique éducative portée vers la consolidation de l'unité nationale

Sous le régime Ahidjo, le secteur éducatif a connu une avancée certaine dans son évolution. Si dans l'organisation de l'éducation d'après indépendance, la loi fédérale n°63-13 du 19 juin 1963, qui préfigure les structures actuelles de l'éducation régit l'enseignement primaire et secondaire, l'on note une volonté manifeste du jeune pouvoir de préparer une bonne relève à travers la formation des jeunes camerounais à la gestion du pays. Cette ambition n'est certes pas exclusivement soutenue par le projet éducatif du régime. Il est surtout motivé par la stabilisation et ou le renforcement des institutions, une initiative qui passe par la consolidation de l'unité et l'intégration nationales. Si dans l'organisation et le fonctionnement des structures éducatives nationales, les deux sous-systèmes hérités de la colonisation demeurent différents, les disparités issues de la

¹⁶ L'évaluation de l'éducation pour tous en l'an 2000 : rapport des pays, forum mondial de l'Education visible sur <https://www.petitmonde.free.fr/cameroun>.

¹⁷ NJIALE (PM), op. cit.

fédération notamment le poids de l'administration restent un goulot d'étranglement.

Au niveau primaire, il est prévu deux cycles parallèles de six ans pour les francophones et sept ans pour les anglophones. Cette organisation s'inspire des expériences passées vécues dans chaque État. Elle reflète par ailleurs la volonté affichée de préserver l'unité nationale encore fragile et le souci de consolider la spécificité de chaque entité linguistique. On le voit, l'unification structurelle en vue d'un enseignement primaire identique pour tous les enfants ne semble pas prioritaire. La preuve, les langues locales sont restées longtemps absentes du système éducatif et la réunification des deux sous-systèmes ne s'est jamais opérée¹⁸. Elles cohabitent et chacun gardant ses marques selon son histoire et, dans un bilinguisme resté jusque-là institutionnel car il faut le noter, le français et l'anglais sont exclusivement restés des langues d'enseignement.

Dans un contexte marqué par le caractère monolithique du pouvoir notamment avec l'absorption de la quasi-totalité des institutions, l'école camerounaise a participé à la consolidation du système de parti unique. Le discours sur la promotion du bilinguisme dans le champ éducatif réaffirme la détermination du régime à garantir l'égalité des chances pour tous, le renforcement de l'unité nationale et la contribution au développement. Aussi, comme acquis de la période coloniale, les principes de laïcité, du libre choix scolaire pour les parents et la liberté d'enseignement pour les missionnaires est soutenu par les pouvoirs publics. C'est dans ce contexte que l'école est rendue obligatoire pour assurer la croissance de celle-ci dans un contexte porté par la poussée démographique et la demande sociale forte des populations.

Le système éducatif camerounais tout comme la condition de ses acteurs a connu une évolution significative entre 1960 et 1984. Cette évolution admirable est à l'actif de la volonté du président Ahidjo qui fut de tout temps préoccupé par la formation de la jeunesse, espoir de demain et socle de développement. Si cette volonté d'investir sur la jeunesse fut perçue comme une ambition légitime de la part d'un chef d'Etat, l'on constate que le président Ahidjo en a largement tiré la plus-value de cette initiative en renforçant son pouvoir sous le prisme de l'éducation. Cette dynamique encourageante s'est vite estompée avec la crise économique qui a précédé la période glorieuse¹⁹. Le métier d'enseignant a ainsi pris une courbe inverse depuis 1993, date de mise en œuvre des premiers Plan d'Ajustement Structurels (PAS)²⁰. Cette situation inaugure l'ère de la dévalorisation poussée de la profession avec, comme conséquence directe, l'instauration des grèves répétées qui ont finalement débouché sur les mouvements de revendications communément appelés OTS-OTA et greffés à certains syndicats d'enseignant.

¹⁸ KETCHATENG Jacques, « Le palmarès des établissements du secondaire révèle le recul progressif des lycées publics dépouillés et bondés », *Mutations*, Yaoundé, 2007, p. 5.

¹⁹ GACOUGNOLLE (L), MINGAT (A), op. cit., p. 12.

²⁰ KETCHATENG (J), op. cit., p 5.

II – LA PROFESSION ENSEIGNANTE AU CAMEROUN A L'ERE DU RENOUVEAU :

de la dévalorisation du métier à l'instauration des grèves répétées

Dès le début des années 1980, le changement survenu à la tête du pays est perçu comme une occasion rêvée des populations de tourner la page à un régime qui aura laissé de nombreuses frasques sur le plan du respect des libertés. Le projet du nouveau régime contenu dans l'ouvrage intitulé *Pour le libéralisme communautaire* passe ainsi au peigne fin les grandes lignes du Renouveau pour l'éducation. Cet espoir est vite estompé par la grave crise économique avec ses conséquences dans le secteur éducatif. S'en est suivi un long chemin de croix pour les acteurs de ce secteur qui ne retrouveront plus jamais leur niveau de vie d'entant²¹.

A- Les débuts de la crise

Les prouesses obtenues dans la décennie 1970 et au début de l'année 1980 témoignent non seulement de la volonté du président Ahidjo de faire de l'enseignement une fonction d'élite, mais aussi, de former la jeunesse pour préparer une meilleure transition générationnelle qui passe par une éducation de qualité. Si l'accroissement des effectifs scolaires s'est poursuivi de manière soutenue jusqu'en 1985, notamment avec un taux d'alphabétisation d'environ 75 %, l'on note que la croissance scolaire enregistre beaucoup de disparités à l'échelle nationale avec notamment l'Extrême-Nord du pays qui présente un visage bien plus triste tant au niveau de l'encadrement que sur le taux de séjour à l'école²². Par ailleurs, l'architecture du nombre moyen d'enseignants d'écoles primaires est lui aussi non moins reluisante comme on peut le constater sur le tableau ci-dessous.

Tableau N° 1 : Nombre moyen d'enseignants d'école primaire par province

Provinces	Nombre d'enseignants (écoles de 280 élèves)
Adamaoua	4.05
Centre	6.03
Extrême-Nord	6.27
Est	4.81
Littoral	6.27
Nord	4.02
North West	5.25
Ouest	5.50
Sud	7.02

²¹ GACOUGNOLLE (L), MINGAT (A), op. cit., p. 12.

²² INS, Troisième enquête camerounaise auprès des ménages (ECAM III): Rapport Préliminaire, 2008, p.8.

South West	5.69
Ensemble	5.52

Source :NGONGA H, « Efficacité comparée de l’enseignement Public et privé au Cameroun », Thèse de Doctorat en Sciences de l’Education, Université de Bourgogne, 2010, p. 35.

Il apparaît dans ce tableau un ratio élèves-enseignants assez faible qui est la résultante d’une dégradation inquiétante de l’école. Par exemple, une étude réalisée par le chercheur Pierre Marie Njialé et publiée en 2009 montre que le ratio élève-maître est de 01 enseignant pour plus de 60 élèves alors qu’il y a 01 enseignant pour moins de 45 dans le Sud du pays²³. Au moment où les espoirs se nourrissaient encore chez les populations, la crise macro-économique qui frappe le pays dès 1987 est venue éteindre tous les signaux déjà au rouge.

La mise en œuvre des premiers plans d’ajustement structurels (PAS) sonne comme un début de calvaire pour les fonctionnaires du pays. Ces derniers subissent alors une double baisse de 70% de leur rémunération en janvier 1993 et une autre baisse de 50% en janvier 1994. Comme conséquence directe, l’on assiste à la défonctionnarisation des Ecoles Normales d’Instituteur (ENI) dès 1995. Si jusqu’en1987, tous les lauréats de ces écoles étaient directement intégrés à la fonction publique avec comme avantages la perception des frais de relève, une avance de solde de trois mois pour rejoindre le service souvent très loin de la région natale, les frais de congés annuels et un billet d’avion pour les régions reculées et particulièrement difficiles notamment l’Est et le septentrion, l’on note que tous ces programmes ne relèvent plus que du passé²⁴. La corruption existe en ce moment en tant que gangrène de la plupart des pays post-coloniaux. Elle est très marginale car réduite à sa plus haute expression. L’on n’a pas besoin de monnayer ni pour l’obtention du salaire, ni des avancements. Tout est automatique, même la notion de corps privilégié dans la fonction publique largement répandue de nos jours n’est pas encore visible, l’accent ayant été mis sur la formation et l’encadrement de la jeunesse, socle de développement et important relais. Ce fut l’âge d’or dans le corps enseignant. La période qui se situe entre 1986 et 2000 est malheureusement marquée par une situation économique très instable avec un impact considérable sur l’éducation²⁵. N’ayant plus la possibilité de recruter massivement et d’intégrer systématiquement les enseignants formés dans la Fonction Publique, l’Etat opta pour une option moins contraignante du point de vue du budget. Si les enseignants continuent d’être recrutés par les pouvoir publics, ils sont désormais gérés comme des « vacataires » et pris en charge par les parents d’élève²⁶. Dans le cycle de

²³ NJIALE Pierre Marie, op. cit.

²⁴ KETCHATENG (J), op. cit., p. 3.

²⁵ MUNGAH Tchombé, *L’accès des filles à l’éducation de base et à l’enseignement primaire au Cameroun*. Unesco, 1993, p. 14.

²⁶ Ainsi, a-t-on vu le développement du nombre des « Maîtres des Parents » qui ne sont pas rémunérés par l’Etat, mais par les associations de parents d’élèves et par les élites locales. Ce phénomène commence à s’étendre dans les zones urbaines et pénalise les familles rurales,

l'enseignement primaire, le retour des effectifs s'est donc fait progressivement et au prorata des programmes de recrutement comme l'on observe sur le tableau suivant.

Tableau N°2 : Evolution des effectifs des enseignants de l'enseignement primaire(en milliers).

Pays	1999/2000	2000/2001	2002/2003	2003/2004
Maternel	4085	5310	5902	8882
Primaire	41200	42873	49042	55266
Secondaire Général	24789	25878	27595	28456
Secondaire technique	4235	4912	5413	5918

Source : Carte scolaire 2003/2004/Mineduc.

Le recul du niveau de scolarisation primaire est acté par la défonctionnarisation du personnel enseignant dès 1995 avec la mise en avant d'un nouveau statut jusque-là méconnu dans les statuts de la Fonction Publique. Il s'agit du statut des vacataires donc les conditions de travail sont encore plus difficiles. Les salaires perçus par cette catégorie d'enseignants vont désormais de 20.000 à 40.000 FCFA par mois pendant neuf mois seulement, excluant les congés. Cette nouvelle rémunération varie d'ailleurs en fonction des établissements et des effectifs. Les zones rurales ont à cet effet plus de problèmes que celles des métropoles et les raisons évoquées sont parfois l'éloignement et l'absence des activités parallèles à mener. La chute des ressources occasionna inéluctablement celle de fréquentation scolaire des élèves avec notamment une conséquence directe sur la tranche d'âge allant de 7 à 15 ans en contradiction avec l'UNESCO et la Banque Mondiale²⁷. Bien que le statut de cette catégorie d'enseignants « Vacataires » va évoluer progressivement pour passer de celui de « Contractuels » avec notamment comme nouveauté l'obtention désormais d'un matricule solde, les enseignants n'ont jamais bénéficié des avantages des fonctionnaires et le salaire de base est resté inférieur à celui de l'enseignant fonctionnaire. Cette situation défavorable a fait chuter au Cameroun l'espérance de vie scolaire au profit des autres pays de la sous-région ; bien que le Cameroun garde le record des effectifs des élèves dans la zone CEMAC.

généralement plus défavorisées, qui doivent payer davantage pour l'éducation de leurs enfants, accentuant ainsi les inégalités et les facteurs dissuadant les parents de scolariser leurs enfants.

²⁷ GACOUGNOLLE (L), MINGAT (A), op. cit, p. 14.

**Tableau N°3: Effectif primaire dans la zone CEMAC et espérance de vie
scolaire en 2008**

	Effectifs des élèves	Espérance de vie scolaire
Cameroun	3 201 477	8,8
Congo	628 081	9,3
Gabon	-	12,7
Guinée	81 099	8,1
Tchad	1 324 298	-
RCA	522 187	-

Source : NGONGA Henri, « Efficacité comparée de l'enseignement Public et privé au Cameroun », Thèse de Doctorat en Sciences de l'Education, Université de Bourgogne, Mars 2010, p. 36.

Les enseignants du secondaire ne sont pas épargnés par la situation difficile vécue par leurs collègues du supérieur. À l'Ecole Normale Supérieure de Yaoundé (ENS) et même au sein de l'Université de la ville éponyme, les bourses d'études sont réduites et enfin suspendues ; les mouvements estudiantins sont mis en branle, suivis des grèves qui ont paralysé tout l'enseignement supérieur au Cameroun jusqu'aux débuts des années 2000. Face à la dégradation de la situation les différents diagnostics sont posés par les organisations internationales (UNESCO, Banque Mondiale).

Sous la pression sociale et des syndicats du secteur éducatif, les Etats Généraux de l'éducation sont convoqués en 1995 pour évaluer la situation afin de sauver l'Ecole au Cameroun²⁸. Il ressort après constat une réelle dégradation du système éducatif avec quelques fortes recommandations allant dans le sens de la réforme générale de l'école du système éducatif pour permettre à tous les enfants en âge scolaire de suivre un cursus normal quel que soit la situation sociale des parents²⁹. Pour l'ancien cadre au Ministère de l'Education Nationale Sébastien Gono, « La décision gouvernementale de rendre l'école publique gratuite en 1997, consécutive à la Constitution de 1996 ou la création d'un ministère en charge de l'Education de Base par exemple en 2004 participe à la mise en œuvre des résolutions de cette réforme qui essaya en son temps d'apporter quelques solutions aux multiples problèmes rencontrés dans le secteur éducatif³⁰ ». L'on note ainsi une reprise lente de l'évolution du taux brut de scolarisation par niveau dans les

²⁸ GACOUGNOLLE (L), MINGAT (A), op. cit., p. 14.

²⁹ MINEDUC : Etats Généraux de l'Education : Rapport Principal, 1995.

³⁰ Entretien avec Gono Sébastien, ancien cadre au Ministère de l'Education Nationale, 16 mai 2024 à Yaoundé.

secteurs d'enseignement qui se poursuivait entre 1990 et 2003 dans les secteurs primaires, secondaires et techniques et à l'échelle du territoire comme on peut le constater dans le tableau suivant.

Tableau N°4 : Evolution du taux brut de scolarisation par niveau et type d'enseignement

Niveaux	1990 1991	1995 1996	1996 1997	1997 1998	1998 1999	1999 2000	2000 2001	2001 2002	2002 2003
Primaire %	96,3	81,2	81,6	83,4	85,7	87,7	102,8	104,7	105,4
Secondaire générale %	22,6,	22,6	22,0	22,0	21,5	22,9	23,6	23,6	25,5
Secondaire Technique %	5,0	5,1	4,9	4,9	5,2	5,9	5,9	5,0	4,9

Source : N. Henri, « Efficacité comparée de l'enseignement Public et privé au Cameroun », Thèse de Doctorat en Sciences de l'Education, Université de Bourgogne, mars 2010, p. 38 .

Malheureusement, ces reformes appliquées en partie n'ont pas réussi à endiguer la flamme de la contestation qui s'est accrue aux débuts des années 2000 avec les problèmes de recrutement des enseignants de la base et leur titularisation, la corruption, les difficultés salariales, les dossiers de carrière et même des revendications salariales qui ont davantage dégradé la profession et stimulé des grèves répétées.

B - Des dynamiques plurielles à la chute continue de la corporation

Les difficultés croissantes observées dans le système éducatif camerounais depuis le Renouveau ont au fil des décennies contribué à renforcer le malaise dans le corps enseignant déjà suffisamment ébranlé par la crise économique de 1987. Il est évident qu'avec la suspension des intégrations dans le corps de l'éducation nationale, la chute des salaires des fonctionnaires en début d'année 1993 et la dévaluation qui a suivi, ce secteur allait connaître une réelle perturbation.

La tenue des États Généraux de l'éducation en 1995 n'a malheureusement apporté aucune solution concrète aux soucis relevés par les acteurs de ce corps. Au début des années 2000, les mouvements de revendication organisés par les différents syndicats ont initié des actions destinées à amener les décideurs de l'éducation à prendre des mesures en vue d'améliorer la situation. A l'issue de la table ronde organisée le 21 janvier 1991 par le ministère de l'éducation nationale, à l'effet de rendre effectif le concept de l'Education pour tous (EPT), un plan d'action décennal fut mis sur pied entre 1991 et 2000. Les participants proposèrent au gouvernement un ensemble d'actions parmi lesquelles, la refonte des curricula, la formation des personnels enseignants dans les Ecoles Normales d'Instituteurs à raison de 3000 par an, la réhabilitation des salles de classes en raison de 2730 par an, la lutte contre les déperditions scolaires etc ...

À la suite des Etats Généraux de l'éducation de 1995, l'Etat camerounais s'est efforcé de lutter contre l'exclusion scolaire, la réduction des inégalités d'origines géographiques³¹. Il s'est alors investi vers la promotion de l'Ecole Pour Tous (EPT), notamment en travaillant pour enrayer les obstacles à l'éducation des filles et en œuvrant pour la professionnalisation de l'éducation. Le diagnostic macabre du système fait en 1998 aboutit finalement à l'adoption d'un plan d'action triennal qui définit de façon claire les objectifs poursuivis, les activités programmées, le chronogramme, les intervenants, les programmes potentiels et les solutions de secours. Toutes ces actions n'ont pas suffi à rehausser et à corriger les manquements observés dans le secteur de l'éducation au Cameroun. Depuis la Table Ronde du 25 janvier 1991, d'autres événements majeurs ont suivi cette dynamique notamment les États généraux de l'éducation tenus du 25 au 27 mai 1995 suivis de la promulgation d'une loi d'orientation le 14 avril 1998 qui fait de l'éducation une grande « priorité nationale de l'Etat », assurée par lui-même et les partenaires privés, qui consacre le bilinguisme à tous les niveaux d'enseignement au Cameroun³². Depuis lors, le secteur éducatif n'a plus jamais retrouvé ses marques d'entant. Même le rachat du Centre d'Editions et de Production pour l'Enseignement et la Recherche (CEPER) par la mutuelle des enseignants du Cameroun ne changea finalement pas grand-chose.

La reprise des recrutements au début des années 1995 avec l'appui des partenaires locaux, non gouvernementaux et internationaux n'a pas réussi à juguler le nombre d'enseignants formés en attente de recrutement. Si les Banques Islamiques de Développement (BID) financent les projets de 48 écoles primaires à l'échelle nationale, le Japon quant à lui a construit 48 écoles primaires dans les villes de Douala, Yaoundé, Bafoussam, Maroua. L'UNICEF intervient dans l'exécution des projets de plusieurs volets³³ et le Programme Alimentaire Mondial (PAM) offre les rations alimentaires complètes aux élèves et aide les parents qui acceptent inscrire tous les enfants à l'école.

Depuis 1992, le gouvernement camerounais a matérialisé le concept d'Education Pour Tous (EPT) en procédant à la création et à la mise en fonctionnement de 1800 écoles primaires et 200 écoles maternelles entre 1992 et 1998. Il s'est agi également du recrutement de 3000 instituteurs vacataires par an depuis 1996, la construction de 773 salles de classes et de 10 inspections de l'enseignement primaire. Au niveau du secondaire, l'on entreprit la libéralisation des établissements en procédant à la création des lycées et collèges dans diverses localités du pays permettant ainsi une meilleure proximité avec les populations.

Alors que la situation économique s'améliorait peu à peu et que les pays voisins relancèrent la compétitivité dans le secteur éducatif, le Cameroun est resté

³¹ MINEDUC, Etats Généraux de l'Education : Rapport Principal, 1995.

³² Rapport, L'évaluation de l'éducation pour tous en l'an 2000 : rapport des pays, forum mondial de l'Education visible sur <https://www.petitmonde.free.fr/cameroun>.

³³ Par ex exemple, le volet « Education de base » est de loin le plus important. Financé par le gouvernement norvégien, il couvre la période allant de 1998 à 2000 et couvre l'éducation des filles et l'éducation non formelle.

plombé dans les questions de mal gouvernance³⁴. Par exemple, les nouveaux accords réajustés avec la communauté financière internationale ont permis au gouvernement camerounais de connaître dès 1996, ses premiers succès économiques avec notamment une croissance du PIB réel de l'ordre de 4.5 % en moyenne annuelle avec une inflation ramenée à 1% et un taux de croissance estimé aujourd'hui à +5%³⁵.

L'amélioration des performances macroéconomiques ne s'est pas accompagnée d'une amélioration réelle des conditions de vie des ménages qui doivent continuer à supporter les plus grandes charges financières pour la scolarisation de leurs enfants³⁶. Les conditions de travail et de vie des ménages des enseignants ne sont pas en reste. En effet, que ce soit dans l'enseignement technique, commercial que général, les modes de recrutement sont de trois types³⁷. Si les infrastructures des établissements sont parfois inexistantes ainsi que d'autres commodités indispensables dans le fonctionnement de l'éducation, la rémunération même des acteurs a pris un sérieux coup depuis la dévaluation de 1994. C'est ainsi que même l'admission des candidats dans les écoles de formation s'est accompagnée d'un fort taux de corruption. Selon le rapport de la Fondation Friedrich Ebert Stiftung, un nombre sans précédent de candidats non qualifiés sont dès lors admis dans les institutions éducatives avec le soutien des parrains dans l'administration ou dans les cercles d'élus³⁸. Ces problèmes, ajoutés à la misérable condition des enseignants, a favorisé la mise en place par les syndicats de l'éducation des mouvements de grèves répétées qui paralysent le corps éducatif depuis l'an 2000³⁹. L'écèlement du Ministère de l'éducation en 2004 qui donne naissance à trois ministères (Education de Base, Enseignements Secondaires, Formation Professionnelle) est en réalité une tentative de réponses aux maux qui minent le secteur éducatif⁴⁰. Cette réforme isolée ne réussit pas à stopper les velléités de protestation en gestation dans ce corps depuis le début des années 1990.

³⁴ NJIALE (PM), op. cit.

³⁵ TSALA TSALA Jean Phillippe, « L'enseignement technique au Cameroun : le parent pauvre du système ? Dans Carrefours de l'Education, 2004/2, (n°-18), pp.176-196, 2004, disponible en ligne sur <https://www.doi.org/10.3717/cdle.018.0176>.

³⁶ MINEDUC, rapport sur l'évaluation de l'éducation pour tous en l'an 2000, l'Etat camerounais, 2001.

³⁷ L'on note le mode de recrutement directeur sur la base des diplômes universitaires (Licence, maîtrise, parfois DEA ou le doctorat). Le deuxième mode concerne les titulaires du diplôme de professeur de Collège et de lycée. Le troisième mode est celui des vacataires (une catégorie d'enseignants recrutés et payés par les parents d'élèves).

³⁸ Friedrich Ebert Stiftung, «La voix de la jeunesse : réforme du secteur de l'éducation en faveur de l'emploi des jeunes», Rapport de la Fondation Friedrich Ebert Stiftung, document d'orientation, Yaoundé, 2014, p. 2.

³⁹ INS, Troisième enquête camerounaise auprès des ménages (ECAM III): Rapport Préliminaire, 2008.

⁴⁰ GACOUGNOLLE (L), MINGAT (A), op. cit., p. 10.

C- De la paupérisation du corps enseignant à l'instauration des grèves répétées

Entre 1995 et 2000, d'importants mouvements de grèves ont perturbé les cours sur l'ensemble du territoire camerounais⁴¹. Les problèmes soulevés sont entre autres la revalorisation salariale, le respect du profil de carrière, le paiement salarial aux nouveaux recrues, les traitements rapides des dossiers de carrières et l'octroi des primes⁴². La liaison entre la qualité de l'éducation et la croissance économique est établie en 2012. Selon le rapport de la Banque Mondiale de 2012, la mauvaise qualité de l'éducation constitue au Cameroun un obstacle à la croissance économique et au recul de la pauvreté (Banque Mondiale, avril 2012).

En 2005, les agrégats économiques des pays de la CEMAC ont sensiblement baissé et le taux de croissance du PIB est passé de 4,1% à 4,0% en 2005. Les pays comme le Tchad (8,4%), le Congo (8,4) et la Guinée Equatoriale (8,3) ont vu leur taux de croissance économique à la hausse alors que le Cameroun a connu un ralentissement de son économie.

Tableau N°5 : % croissance du PIB et dépenses publiques d'éducation en % du PIB des Etats de la CEMAC en 2005

Pays	% de croissance	% de croissance
Cameroun	2,4	2,6
Congo	2,8	2,3
Gabon	8,2	*
RCA	3,0	1,2
Guinée Equatoriale	8,3	2,2
Tchad	8,4	2,1
CEMAC	4,0	2,08

Source : Document FMI, BEAC et RESEN cité par N. Henri, « Efficacité comparée de l'enseignement Public et privé au Cameroun », Thèse de Doctorat en Sciences de l'Education, Université de Bourgogne, mars 2010, p. 36.

Si le Cameroun se classe en dernière position parmi les Etats de la CEMAC en termes de croissance du PIB (2,4%), il arrive par contre en tête en ce qui concerne la contribution du PIB dans les dépenses publiques d'éducation.

La grève entamée en 2000 suivie en 2008 n'apporte pas de grande retombée. Par contre, celle de 2012, localisée dans certaines régions du Cameroun et de surcroît à l'Ouest-Cameroun est assimilée aux revendications politiques de cet espace jadis connu comme le foyer de l'opposition. La répression du pouvoir est sans appel avec des affectations disciplinaires. Le Lycée Bilingue de Dschang,

⁴¹ SYLLA Vladimi, «Assessing the quality of education in Africa ».ADEA News Letter, janvier-mars, 2004, p.11.

⁴² INS(2002c), Deuxième enquête camerounaise auprès des ménages : pauvreté et marché du travail au Cameroun.

l'un des principaux foyers de cette grève s'est vu vidé de ses meilleurs enseignants sans remplacement aucun. René Lontsi, cadre du Syndicat des Enseignants du Cameroun pour l'Afrique (SECA) se souvient alors de cette période qui l'a amené à son poste actuel : « Alors que j'étais en service au Lycée Bilingue, nous avons décidé de manifester pour revendiquer de meilleures conditions des enseignants. Comme d'habitude, l'Etat, sourd à nos doléances a organisé la répression. Je me suis retrouvé sur la liste de 27 enseignants vidés de ce Lycée⁴³ ». Comme cet enseignant, de nombreux autres collègues enseignants et responsables ont été les victimes de la répression de cette grève. Fatigués d'espérer, terrifiés par un gouvernement sourd et droit dans ses bottes, les enseignants sont restés confinés dans la pauvreté ambiante. Ces derniers sont arrivés à choisir un nouveau mode de revendication sans risque de représailles. C'est ainsi qu'à la suite de l'opération 20/20 qui s'est révélée plus ou moins efficace face à la stratégie du pouvoir décidé à casser toutes tentatives de revendications, les enseignants entrèrent dans une sorte de guérilla pédagogique dont les victimes ne furent que des innocents élèves. Comme premiers résultats louables de cette grève, un décret du Chef de l'Etat signé le 02 mars 2012 octroie une prime de recherche et de documentation de 15000 FCFA pour les enseignants du secondaire et 10.000 FCFA pour leurs collègues du primaire alors que les syndicats proposaient un montant de 50.000 FCFA au moins. Si plusieurs stratégies sont dès lors utilisées pour casser la grève enseignante, notamment la suppression du débat le 5 octobre de chaque année, les tracasseries administratives et de type policier (taux de couverture des programmes et des heures d'enseignement, remplissage des paperasses pédagogiques mensuelles), sans que l'indice de conscience des enseignants n'augmente. La conséquence fut une absence de motivation chez les enseignants, le développement de la course aux nominations; l'enseignement de salle étant désormais relayé à ceux qui acceptent la condition, le sacerdoce d'où la corruption généralisée. Ce qui porta un coup sur le niveau d'efficacité des établissements scolaires au Cameroun⁴⁴.

Si la grève de 2012 a permis d'avoir quelques retombées et de corriger quelques tares dans la gestion des enseignants notamment au niveau de l'octroi de la prime de recherche et l'instauration de l'avance de solde, le gouvernement a montré son incapacité à résorber les problèmes de fond de la corporation.

À côté de nombreux autres syndicats, le Syndicat National des Enseignants du Secondaire (SNAES) qui avait jusque-là joué un rôle de premier plan depuis sa création le 18 mai 1991 s'est lui-même retrouvé émietté et décrédibilisé et ses leaders accusés de flirter avec un régime qui a de tout temps travaillé à étouffer et à noyauter les véritables syndicats. Le secrétaire général et porte-parole de ce syndicat, Roger Kaffo Fonkou note à cet effet que dès ses premières heures, le SNAES était à deux doigts de faire basculer les choses définitivement quand la résistance du gouvernement s'organisa autour de la formation des syndicats

⁴³ Entretien avec Lontsi René, enseignant, cadre du SECA, 15 mai 2024 à Dschang.

⁴⁴ ANTAGANA ONDOUA Henri, « Les facteurs d'efficacité des écoles secondaires au Cameroun », *Les Cahiers du CREAD* n°16, 2011, pp. 75-115.

fantômes dont la mission fut de déstabiliser et de décrédibiliser les « vrais syndicats⁴⁵».

Le Collectif des Enseignants Indignés du Cameroun (CEIC) crée en 2017 se positionna ainsi comme un nouveau porte étendard de la revendication enseignante. Conduit par Joseph Bessala, professeur de Lettre Bilingue, ce collectif est venu surclasser l'action des syndicats existants. Si depuis le début des années 1990, le SNAES a joué un rôle de premier plan aux côtés de nombreux autres syndicats à l'échelle nationale, Le CEIC devint très vite, à côté du SECA dont les membres sont essentiellement issus du SNAES, une plateforme de revendication des nouveaux lauréats en attente de salaire. La manifestation de 2017 autour des services de la primature permit de régler un certain nombre de problèmes posés par la corporation. Selon le porte-parole du mouvement, Jacques Bessala, « Il est temps que l'enseignant soit respecté, qu'on nous paye, un point c'est tout⁴⁶ ». Poursuivant devant les médias venus recueillir l'objet de la grève, le porte-parole du mouvement mit en lumière la cacophonie administrative entre les différents ministères impliqués. Pendant que le MINESEC et le MINFOPRA disent avoir transmis 20.000 dossiers au MINEFI, ce dernier dit avoir reçu juste 211 dossiers. Il faut par ailleurs noter que les 20.000 dossiers concernés travaillent depuis plusieurs années sans salaire depuis la sortie d'école et le Ministre des Finances Alamine Ousmane Mey est ainsi pointé du doigt comme à l'origine de la souffrance des enseignants. Le Collectif exigea à cet effet la suppression du système de rémunération basé sur les 2/3, l'inclusion automatique des primes. Le paiement des salaires et arriérés de salaires en plus des 429 professeurs en attente des rappels. Comme résultats de cette autre revendication, des salaires furent complétés, des avances de solde octroyées aux enseignants. Comme à l'accoutumé, le leader du Collectif fut vite accusé de trahison par ses pairs. Ses prises de parole diluées ou le calme relatif observé dans ce mouvement laissa croire à un achat de conscience par le régime. Vint alors le Nouveau Collectif des Enseignants Indignés du Cameroun (NCEIC) qui essaya tant bien que mal de rassembler les collègues autour d'une même table sans que le premier collectif ne soit dissout.

Alors que la grogne continua dans les milieux éducatifs et que les résultats aux examens officiels connurent une chute vertigineuse les années suivantes, un rapport d'analyse confirma le mal être de cette corporation devenue la risée au Cameroun. Selon ledit rapport, les taux de réussite nationale des candidats aux examens officiels sont passés de 44.24% à 39.36% dans le sous-système anglophone. 10 ans plus tard, c'est-à-dire en 2020, l'enseignement secondaire se porte au plus mal avec un taux de réussite finalement ramené à 38,40%. Il faut par ailleurs relever que depuis les années 2000, les délibérations consistent au

⁴⁵ Propos reçus de l'entretien avec le S.G du SNAES, Roger Kaffo Fonkou, le 15 avril 2020 à Yaoundé.

⁴⁶ Propos recueillis de Jacques Bessala, enseignant et ancien porte-parole du Collectif des Enseignant Indignés du Cameroun (CEIC), avril 2020 à Yaoundé.

grossissement des notes de certains candidats repêchés⁴⁷. Toutes pratiques ont davantage contribué à dégrader l'environnement éducatif du Cameroun. Si depuis 2017, le paysage éducatif a connu une amplification des revendications enseignantes organisées autour du Collectif des Enseignants Indignés, ces revendications ont été essentiellement centrées sur la suppression du système de 2/3 de salaire, les rappels des enseignants. L'année 2022 a vu l'éclosion d'un autre épisode de la revendication basé sur des slogans nouveaux : les mouvements On a Trop Supporté (OTS) et On a Trop Attendu (OTA).

D- Du Collectif des Enseignants Indignés du Cameroun aux mouvements OTS/OTA

Pour repréciser le contexte de la naissance de ces deux mouvements au sein des établissements scolaires publics de la république, il faut noter qu'à la suite des tracasseries permanentes et continues auxquelles font face les enseignants et, particulièrement les nouveaux recrues, un mouvement spontané s'est créé dans les écoles primaires et les lycées de la république. Il s'agit des mouvements OTS et OTA qui sont nés pour porter la voix des enseignants sur la place publique. Ces deux mouvements cristallisent tous les espoirs de la corporation et lancent le 22 février 2022 une grève à l'échelle du territoire national. Cette grève est matérialisée par l'opération « Craie Morte » pour trois jours renouvelables. Cette opération qui dure finalement plusieurs semaines, voire plusieurs mois est centrée sur cinq revendications claires : le paiement des arriérés de salaires, de primes et des allocations pour un montant global de 181 milliards de FCFA en 2022 ; le paiement total et immédiat des frais de participation aux examens de l'OBC ; l'annulation immédiate du système d'avance de solde ; l'application du statut particulier de l'enseignant.

Il convient de noter que de nombreux enseignants nouvellement sortis de l'Ecole et affectés ne perçoivent que les 2/3 de leur salaires et ceci, après une longue durée pour la majorité et le 1/3 restant doit attendre le temps de leur intégration alors que leurs collègues fonctionnaires des autres corps se voient systématiquement intégrés et les droits payés aussitôt⁴⁸. Ces perpétuelles revendications ont régulièrement perturbé les activités pédagogiques au Cameroun depuis la chute des salaires en 1994. Si dans l'évolution, certaines préoccupations ont été prises en compte, ces différentes préoccupations salariales ont pris une importance au cours des décennies suivantes. Avec plus de 20.000 dossiers de salaire et un peu plus de 429 dossiers de rappel, il fallait à nouveau réagir et dans l'urgence vitale pour l'école.

Au côté du Collectif des Enseignants Indignés, les syndicats d'enseignants au rang desquels le SECA, le SNAES, le SYNICOM reprirent la grève en

⁴⁷ Friedrich Ebert Stiftung, « La voix de la jeunesse : réforme du secteur de l'éducation en faveur de l'emploi des jeunes », Rapport de la Fondation Friedrich Ebert Stiftung, document d'orientation, Yaoundé, 2014, p. 3. Lire également à propos TCHAKOUNTE Alice, « Cameroun: Examens 2007, le MINESEC fait son bilan », *Cameroun-Tribune*, Yaoundé, 2007.

⁴⁸ ONANENA Richard, « Au Cameroun, une journée mondiale des enseignants marquée par les revendications », rfi.fr/afrique/20231006-au-cameroun, publié le 6 octobre, 2023.

septembre 2023 avec de nouvelles consignes : « Pas de leader », « Bouche morte », « Craie morte ». Les consignes sont claires et respectées par une grande majorité des enseignants. Il faut se rendre à son poste, faire l'appel, remplir son cahier de texte et ne rien faire de plus. Alors que l'opération connaît une réussite surprenante, les courriers sont envoyés à la primature, au parlement camerounais et à l'UNESCO, partenaire important du pays dans le domaine éducatif. L'opinion publique nationale et internationale découvre la réelle souffrance des enseignants camerounais et les réactions se multiplient. Hommes politiques, membres du gouvernement, influenceurs et divers autres personnalités appelèrent ainsi le gouvernement à résoudre le problème. La réaction de celui-ci ne s'est pas fait attendre. Alors que le quotidien gouvernemental Cameroon-Tribune annonce des solutions à ces revendications, les syndicats appelèrent à l'intensification de la grève sur le triangle national par des actions dénommées « Craie morte » greffées à la « Bouche morte⁴⁹ ». Dans la foulée, une conférence de presse est organisée le 28 septembre 2023 par le Ministre de la communication réunissant six départements ministériels concernés par le problème.

Les mouvements OTS et OTA, appuyés par le collectif et les syndicats enseignants en première ligne permettent ainsi de mettre en lumière la croix des enseignants depuis de nombreuses années. Si le cas de l'instituteur à la retraite monsieur Ngnintedem Norbert qui attend sa pension de retraite depuis 15 ans après 35 ans de service est interpellateur, le décès le 8 mars 2022 de monsieur Hamidou, enseignant d'EPS au Lycée de Béka dans le Nord-Cameroun, après 10 ans de travail sans salaire et sans intégration a provoqué une grave consternation. Malheureusement, et comme d'habitude, les menaces de la hiérarchie, l'arrogance de certaines autorités administratives et le durcissement de ton par le gouvernement ont contribué à enflammer la situation poussant le chef de l'Etat finalement à sortir de son silence⁵⁰.

Si les instructions du Président de la République, avec mention « Très urgent », portées par le Secrétaire Général de la Présidence de la République le 20 mars 2022 et transmises au secrétariat général des services du Premier Ministre précisent un ensemble de mesures, les enseignants passent à la vitesse supérieure pour porter une autre doléance inexistante au départ. Il s'agit du statut particulier des enseignants dans les tiroirs de l'exécutif depuis 2000. Le SECA, syndicat issu des rangs du SNAES a profité de la grève de 2022 pour refaire sa santé. Ce dernier a désormais le vent en poupe dans cette revendication car considéré par les enseignants comme le seul syndicat légal sérieux et soucieux du bien-être de la corporation. Ce dernier n'est pas très souvent invité lors des rencontres syndicales car boudé par le gouvernement et considéré comme syndicat très rigide dans sa ligne. Un calendrier est néanmoins fixé par le Premier Ministre le 4 avril 2023 à l'effet de résoudre progressivement les problèmes posés par les grévistes. Ce qui a eu l'avantage de diluer l'action des grévistes afin d'observer la bonne foi du gouvernement.

⁴⁹ BODO Lucien, « Solutions aux revendications des enseignants : grandes avancées enregistrées », *Cameroon-Tribune* du 29 août 2023, p. 4.

⁵⁰ ONANENA (R), op.cit.

Si certains progrès sont réalisés et certaines promesses tenues, notamment le paiement effectif de tous les salaires complets, l'annulation du système de 2/3, l'avance automatique pour les enseignants, il reste que les salaires de certains enseignants ainsi que les effets financiers de leur avancement ne sont pas toujours effectifs en violation des instructions du chef de l'Etat. Alors que la deuxième phase de la grève est lancée, le MINFOPRA annonça une évolution indicative dans le traitement des dossiers des enseignants⁵¹. Une situation qui ne conforte pas les grévistes. Ces derniers réclament encore une accélération dans le processus. Les rappels sont payés à hauteur de 54.4 milliards au secondaire et à un rythme de 3.5 milliards par mois. Un paiement qui s'est achevé en août 2023. Depuis lors, les rappels des avancements ont été programmés en septembre 2024 pour les promotions les plus anciennes. Si l'ordre de paiement de ces avancements et certaines dettes initialement établies ont connu des bouleversements de nature à perturber les enseignants, l'effet financier des avancements n'est systématiquement pas automatique. L'appel à la poursuite de la grève autour du règlement définitif de la dette et la publication du statut de l'enseignant, de la revalorisation du salaire de base et des primes avec une grille de proposition fut rapidement dissipé. La détermination du SECA et les mouvements OTS et OTA ont amené le gouvernement à durcir le ton. Pour le responsable de la communication du SECA, Maurice Tenkeng, « Il y a lieu de maintenir la pression afin de pousser le gouvernement à promulguer le statut des enseignants du primaire et du secondaire⁵² ». Le discours du chef de l'Etat le 11 février 2024 a davantage haussé le ton face à la revendication du « Statut Particulier », ultime satisfaction selon les grévistes.

Depuis lors, la répression commença dans les établissements scolaires de la république avec des convocations administratives, des intimidations, et la suspension des enseignants grévistes jugés absentéistes. Des actes qui ont poussé les leaders du SECA et des mouvements OTS et OTA à suspendre provisoirement la grève afin de s'organiser à satisfaire financièrement de nombreux enseignants suspendus de solde. Même l'unification des Syndicats légaux autour du Collectif des Organisations des Syndicats d'Enseignant du Cameroun (COREC) n'a pas permis de reprendre cette revendication inachevée d'où l'attente d'une nouvelle phase de la grève enseignante au Cameroun.

CONCLUSION

Depuis l'arrivée au pouvoir du Président Paul BIYA en 1982, les enseignants camerounais ont régulièrement connu le chemin de croix. Sacrifié comme les autres fonctionnaires depuis la crise économique de 1987, le corps enseignant a particulièrement souffert de la conjoncture difficile nationale malgré

⁵¹ Par exemple, le MINFOPRA indiqua avoir réduit les délais d'intégration à 90 jours, avec comme prouesse, un traitement de 3812 dossiers d'intégration des promotions 2022 (mars à septembre 2023) avec l'intégration de 3177 dont 100 dossiers en instance en raison de l'incomplétude et l'attente des retours d'authentification des diplômes.

⁵² Entretien avec Tenkeng Maurice, Syndicaliste, Secrétaire à la communication du SECA, 11 mars 2023 à Dschang.

de nombreuses initiatives observées depuis 1991 par le gouvernement. Des mouvements de revendication furent observés entre 1994 et 2023 avec une réelle incidence sur les résultats scolaires et, finalement sur le développement du pays. Si le système éducatif en lui-même n'est pas en reste avec de nombreuses tares et des disparités observées çà et là, l'on note un désintérêt général et un découragement continu au sein de la profession enseignante. C'est pourquoi le SNAES, l'un des syndicats en première ligne dans la négociation appelle depuis quelques années à la tenue des « Etats généraux de l'éducation » ont les responsables, auront pour tâche de poser un diagnostic clair et sans complaisance des problèmes de l'éducation au Cameroun. Si pendant plus de 30 années de lutte syndicale, des progrès considérables furent observés dans le traitement salarial des enseignants, l'on note que le chemin reste encore long pour arriver à rétablir l'équilibre observé depuis le premier régime. À observer les traitements salariaux dans ce même corps chez certains pays voisins du Cameroun, on est en droit de se demander si le problème n'est pas systémique et inhérent à la volonté d'un régime décidé à affaiblir ce corps capable de produire des intelligences au profit des autres corps mieux traités qui pèsent dans la conservation et la pérennisation de l'ordre de 1982.

SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE

Sources orales

	Nom(s) et prénom(s)	Qualité(s) socioprofessionnelle(s)	âges	Date(s) et lieu(s) d'entretien
1	Lontsi René	Syndicaliste, enseignant de profession, cadre du SECA.	Environ 50 ans	15 mai 2024 à Dschang
2	Kaffo Roger	Syndicaliste, enseignant à la retraite, Secrétaire Général du SNAES.	Environ 64 ans	15 avril 2020 à Yaoundé
3	Tenkeng Maurice	Syndicaliste, Secrétaire à la communication du SECA.	Environ 58 ans	11 mars 2023 à Dschang.
4	Bessala Gono Jacques	Enseignant de profession et ancien porte-parole du Collectif des Enseignant Indignés du Cameroun(CEIC).	Environ 36 ans	14 avril 2020 à Yaoundé
5	Gono Sébastien	Ancien cadre au Ministère de l'Education Nationale,	Environ 68 ans	16 mai 2024 à Yaoundé.

BIBLIOGRAPHIE

- ANTAGANA ONDOUA Henri, « Les facteurs d'efficacité des écoles secondaires au Cameroun », *Les Cahiers du CREAD* n°16, 2011, pp.75-115.
- BODO Lucien, « Solutions aux revendications des enseignants : grandes avancées enregistrées », *Cameroon-Tribune* du 29 août 2023.
- BOURDIEU Pierre, « Capital humain et capital culturel » dans BOURDIEU Pierre, *Sociologie générale*, cours au collège de France 1983-1986, vol. 2, Seuil, 2016, p. 248-254.

- CAPELLE Jean, *L'éducation en Afrique noire à la veille des indépendances, 1946-1958*, Paris, Karthala, 1990.
- Friedrich Ebert Stiftung, «La voix de la jeunesse : réforme du secteur de l'éducation en faveur de l'emploi des jeunes », Rapport de la Fondation Friedrich Ebert Stiftung, document d'orientation, Yaoundé, 2014.
- GACOUNGOLLE Luc, MINGAT Alain, « Zoom sur un système éducatif. Le Cameroun », Lettre de l'ADEA, janvier -mars, 2004.
- INS, «Deuxième enquête camerounaise auprès des ménages : pauvreté et marché du travail au Cameroun », 2002.
- INS, « Troisième enquête camerounaise auprès des ménages (ECAM III): Rapport Préliminaire », 2004.
- KAFFO FONKOU, Roger, « Education dans la tourmente : calvaire des enseignants camerounais depuis 1993 », 2014.
- KETCHATENG Jacques, « Le palmarès des établissements du secondaire révèle le recul progressif des lycées publics dépouillés et bondés », *Mutations*, Yaoundé, 2007.
- KOUAKEP TCHAPTCHIE Yannick, « Le syndicalisme dans l'éducation au Cameroun : défis de la mobilisation sans discrimination », Conférence EMCAM, 2020.
- MAKOU DJOU TCHENDJOU Adeline Carine, « Déterminant de l'enseignement primaire au Cameroun », Institut Sous-régional de Statistique et d'Economie Appliquée (ISSEA), Mémoire l'obtention du d'ingénieur statisticien, 2001.
- MINEDUC, Etats Généraux de l'Education : Rapport Principal, 1995.
- MINEDUC, L'évaluation de l'éducation pour tous en l'an 2000, rapport de l'Etat camerounais, 2001.
- MINEDUC, Carte scolaire du Cameroun, Annuaire Statique, 2004.
- MUNGAH, Tchombé, *L'accès des filles à l'éducation de base et à l'enseignement primaire au Cameroun*. Unesco, 1993.
- NGONGA Henri, « Efficacité comparée de l'enseignement Public et privé au Cameroun », Thèse de Doctorat en Sciences de l'Education, Université de Bourgogne, mars 2010, 1990.
- NJIALE Pierre Marie, « Entre héritage et globalisation : l'urgence d'une réforme de l'école au Cameroun », *Revue Internationale d'éducation de Sèvres*, 2009, [en ligne], mis en ligne le 12 juillet 2013 et consulté le 10 juillet 2023 sur: <http://journals.openedition.org/ries/5638>; Doi: <https://doi.org/10.4000/ries.5638>.
- ONANENA Richard, « Au Cameroun, une journée mondiale des enseignants marquée par les revendications », rfi.fr/afrique/20231006-au-cameroun, publié le 6 octobre, 2023.
- Rapport, l'évaluation de l'éducation pour tous en l'an 2000 : rapport des pays, Forum Mondial de l'Education, visible sur <https://www.petitmonde.free.fr/cameroun>.
- SYLLA Vladimi, « Assessing the quality of education in Africa ». *ADEA News Letter*, janvier-mars, 2004.
- TCHAKOUNTE Alice, « Cameroun : Examens 2007, le MINESEC fait son bilan », *Cameroun-Tribune*, Yaoundé, 2007.
- TSALA TSALA Jean Philippe, « L'enseignement technique au Cameroun : le parent pauvre du système ? Dans Carrefours de l'Education, 2004/2, (n°-18), 2004, pp.176-196, disponible en ligne sur <https://www.doi.org/10.3717/cdle.018.0176>.